



20201016-8

Accusé de réception en préfecture
075-200032779-20201016-20201016-8-DE
Date de télétransmission : 20/10/2020
Date de réception préfecture : 20/10/2020

**Délibération du Conseil d'administration
de l'établissement public Paris Musées
Séance du 16 octobre 2020**

Objet : Rapport sur les orientations budgétaires et les engagements pluriannuels envisagés pour l'année 2021 par Paris Musées

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2312-1 ;

Vu la délibération du Conseil de Paris SG 153 / DAC 506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées, régie autonome personnalisée dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière ;

Vu la communication de la Directrice générale par intérim de Paris Musées relative au rapport sur les orientations budgétaires et les engagements pluriannuels envisagés pour l'année 2021 par l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1 : Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées a pris acte du rapport sur les orientations budgétaires et les engagements pluriannuels envisagés pour l'année 2021 par Paris Musées.

Par délégation, la Directrice générale par intérim

Sonia Bayada